



Perte de revenus mensuels CAF ? AAH

Par **QuattyIV**, le **24/11/2021** à **23:18**

Bonjour,

Je viens vers vous car je rencontre des problèmes avec la CAF.

Je souffre de troubles schizo-affectifs et suis considéré comme handicapé. Je perçois l'Allocation aux Adultes Handicapés (900 €) ainsi que le Complément de ressources (180 €) chaque mois.

J'effectue depuis mars 2021 une formation à distance car je souhaiterais me mettre à travailler.

Je percevais chaque mois AAH + Complément de ressources : $900 + 180 = 1080$ €.

Pôle Emploi me verse depuis le début de ma formation 60 € par mois pour m'encourager dans ma formation ce qui est considéré comme un revenu professionnel, et donc la CAF me coupe les 180 € de Complément de ressources car ne pas avoir de revenus professionnels depuis 1 an est une condition sine qua non pour percevoir ce dernier.

Ce qui veut dire que j'aurais perdu en 2 ans, plus de 2000 € :

Mars 2021 ? septembre 2021 : 900 € AAH + 180 complément de ressources + 60 € Pôle Emploi.

J'aurais gagné 6840 € au lieu de 6480 € que j'aurais dû percevoir si je n'avais pas fait ma formation et n'avais pas reçu une aide à la formation de Pôle Emploi ; j'ai donc gagné 360 €.

Octobre 2021 ? mars 2022 : 893 € AAH + 60 € Pôle Emploi + 0 € complément de ressources

car je perçois le Complément de ressources = 5718 € au lieu des 6480 € que j'aurais dû percevoir, j'ai donc perdu 718 €.

Mars 2022 ? mars 2023, car je vais devoir faire 1 année sans le complément de ressources car ils considèrent les 60 € de Pôle Emploi comme un revenu professionnel : 900 € + pas de complément de ressources = 10800 € au lieu des 12960 € que j'aurais dû avoir.

En 1 an et demi, j'aurais donc perdu 2160 € alors que cela partait d'une bonne intention et que je souhaitais me remettre à travailler.

Est-ce normal ? Est-ce logique ? De faire perdre plus de 2000 € à une personne handicapée motivée ?

Que puis-je faire pour résoudre ce problème ?

Je ne gagne pas beaucoup d'argent, et les fins de mois sont compliquées ; je risque de m'attirer de sérieux problèmes...

Pouvez-vous me conseiller ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **25/11/2021** à **08:21**

Bonjour,

Si vos calculs sont justes, dites-vous bien que cette perte n'est que secondaire par rapport à vos salaires futurs lorsque vous aurez obtenu un emploi en CDD ou CDI suite à votre formation. Alors, minimisez votre déception.

Bon courage.

Par **QuattyIV**, le **25/11/2021** à **23:38**

Oui, bien évidemment, si je trouve du boulot par la suite, et rien n'est garanti. Ce que je vois, c'est que pendant 1 an et demi, on va m'ôter 180 € par mois, ce qui risque de m'attirer de sérieux soucis financiers. Je préfère voir court dans un futur certain que loin dans un futur hypothétique.